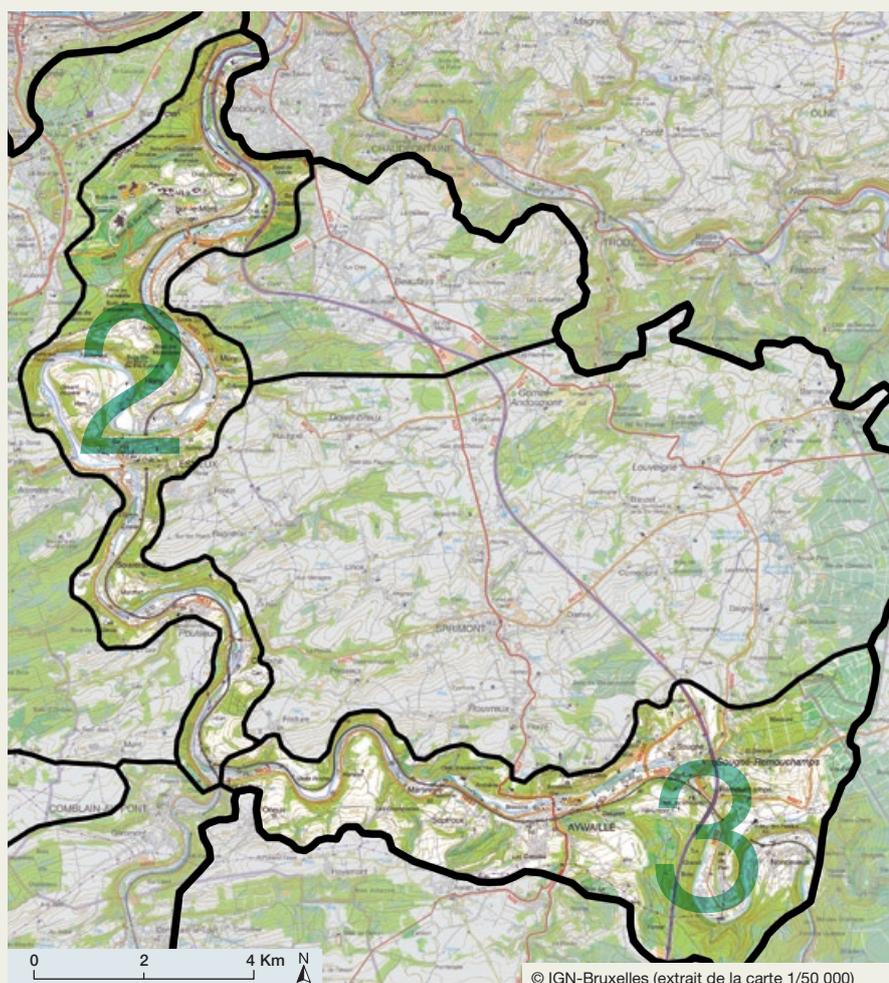
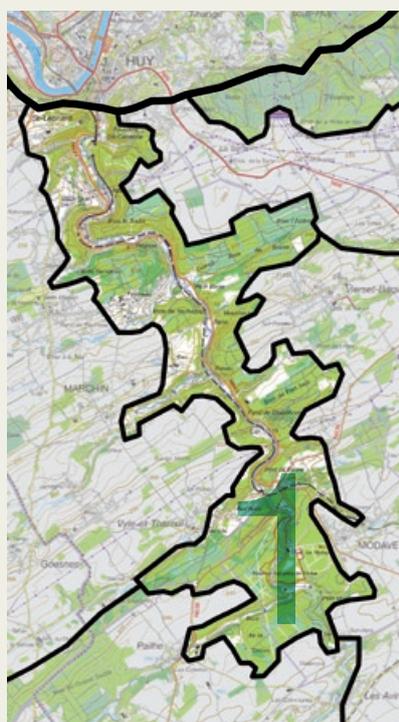




Vallées du Hoyoux¹, de la Basse Ourthe² et de la Basse Amblève³



	1	2	3
Superficie totale de l'aire^A	2 473	2 931	3 225
Superficie agricole (ha)	463	618	1 149
Terres arables (%)	15	5	3
Prairies (%)	85	95	97
Superficie boisée et milieu semi-naturels (ha)	1 543	845	1 270
Superficie urbanisée (habitat et act. économique-ha)	225	491	296
Nombre d'habitants^B	3 859	13 046	7 435

^A Estimation sur base des données de la Carte numérique d'occupation du sol de Wallonie (2007).

^B Estimation sur base des données INS (2007).

A l'est de l'ensemble, le Hoyoux, l'Ourthe et l'Amblève impriment dans le plateau des vallées encaissées aux versants majoritairement boisés. Les superficies agricoles sont dominées par les herbages occupant les fonds humides, les versants moins pentus ou les replats. L'urbanisation s'étend principalement dans le fond des vallées, débordant parfois en bas de versant. L'activité économique s'y marque par les carrières de calcaire et de grès, les infrastructures touristiques et d'anciens sites industriels.



A l'est du Plateau condrusien, trois rivières, dans la partie aval de leur cours, marquent particulièrement le paysage par leur profond **ENCAISSEMENT** : le Hoyoux, l'Ourthe et l'Ambève. Les deux premières coulent perpendiculairement à la structure générale du relief condrusien. L'Ambève, quant à elle, a creusé un replat calcaire en quittant l'Ardenne.

Leurs **VERSANTS PENTUS** sont principalement couverts par des boisements de feuillus. Dans la vallée du Hoyoux, la couverture forestière domine l'occupation du sol. Dans celle de la Basse Ourthe, les boisements d'une partie du domaine universitaire du Sart Tilman font office d'espaces verts urbains, renforçant l'aspect boisé de l'aire.

L'agriculture occupe des superficies moins importantes que sur les plateaux voisins. Il s'agit presque exclusivement d'une agriculture **HERBAGÈRE**, induite par le caractère inondable des plaines alluviales ou la pente de certains versants. Les labours sont marginaux, situés à la faveur d'un replat en haut de versant.

Les principaux **NOYAUX BÂTIS** des trois aires sont situés en fond de vallée, s'étendant au pied des versants boisés. Dans la vallée du Hoyoux, ces noyaux sont peu nombreux et de petite taille en amont, comme Pont-de-Bonne. Ils s'étoffent en aval, dans l'agglomération industrialisée hutoise. Dans les deux autres vallées, l'habitat prend de l'ampleur, avec Esneux et Tilff dans la Basse Ourthe et Aywaille dans la Basse Ambève. Dans cette dernière, l'escarpement moins prononcé du versant d'ubac* y a permis la construction d'habitations, malgré une exposition solaire peu favorable.

Certains bourgs ont connu un fort **DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE** dès le 19^e siècle, sous la forme d'un « tourisme du dimanche » au début. Mais dès 1870-1880, Esneux et Tilff voient la construction de villas cossues par la bourgeoisie liégeoise, situées soit au bord de l'eau, soit en position dominante en haut des versants. Les deux autres vallées sont plus tardivement touchées, mais restent attractives pour le tourisme (par exemple, le château de Modave ou la grotte de Remouchamps, classés Patrimoine

exceptionnel de Wallonie). Après-guerre, le tourisme se marque aussi par l'installation de campings qui permettent l'accès de tous à la villégiature. Ceux-ci sont parfois devenus des lieux d'habitat précaire permanent.

Les affleurements rocheux dégagés par l'érosion des vallées ont entraîné l'implantation de nombreuses **CARRIÈRES** de grès et de calcaire dans les trois aires. C'est aujourd'hui l'activité industrielle principale dans les vallées de l'Ourthe et de l'Ambève où elles marquent fortement le paysage, les grandes parois rocheuses dégagées par l'extraction accentuant l'impression de raideur des versants. La vallée du Hoyoux fut pour sa part l'un des grands bassins de la métallurgie wallonne. Une tôlerie est toujours en activité à Marchin et confère au paysage une allure industrielle. Excepté là, l'industrie des vallées a périclité au profit du bassin liégeois, laissant des friches et un patrimoine peu valorisé.

Historiquement, les trois vallées constituaient des axes importants de **COMMUNICATION**, en particulier celles de l'Ourthe et de l'Ambève qu'empruntent toujours les lignes ferroviaires reliant Liège à Jemelle et Luxembourg. La ligne du Hoyoux (Ciney – Statte) a été reconvertie en RAVeL, sauf une petite portion maintenue en trafic marchandise pour la desserte de la tôlerie.

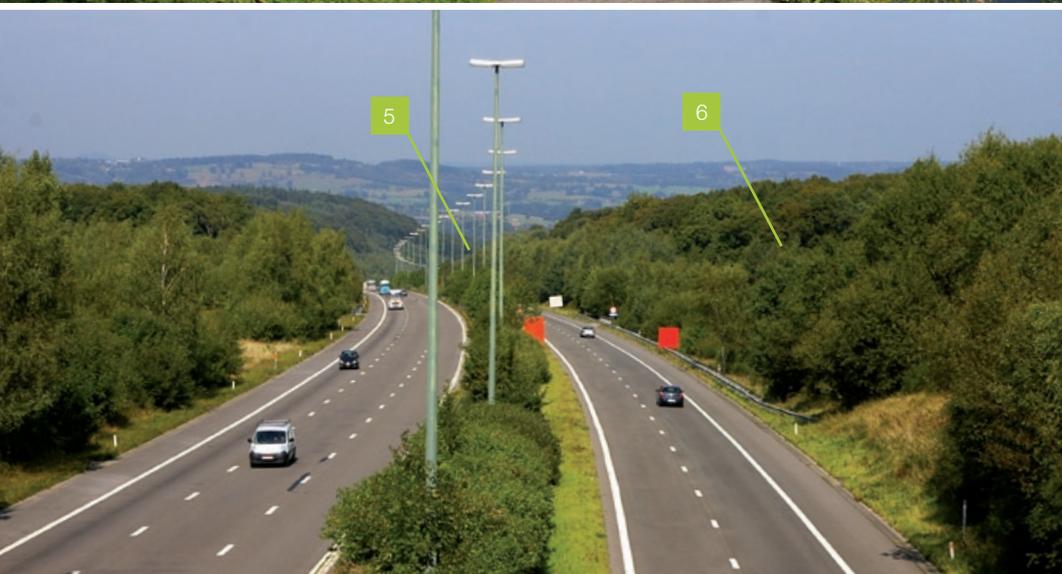
L'autoroute E25 (Liège – Neufchâteau) quitte Liège par la vallée de l'Ourthe, mais s'en écarte rapidement, à hauteur de Tilff, où elle rejoint les Plateaux de Beaufays et Sprimont. Elle enjambe ensuite la vallée de l'Ambève au viaduc de Sécheval (Remouchamps) pour entamer son ascension vers l'Ardenne. Hormis cette autoroute, les infrastructures routières des vallées sont des voies secondaires longeant les cours d'eau ou implantées sur leurs versants.

L'Ourthe a également été un axe de transport fluvial. Un canal latéral à la rivière fut partiellement achevé en 1847. Il devint rapidement obsolète en raison de son faible tirant d'eau et de son petit gabarit (trois mètres au sas d'écluse) mais aussi du fait du développement du chemin de fer dans la vallée. Il servait principalement au transport des pierres extraites dans la région. Ses vestiges sont encore nombreux dans le paysage local : tronçons de canal, écluses et maisons éclusières.

Traits communs



Les versants des vallées des trois aires sont densément boisés. C'est souvent la seule occupation du sol possible sur ces pentes escarpées (Modave, Aywaille).



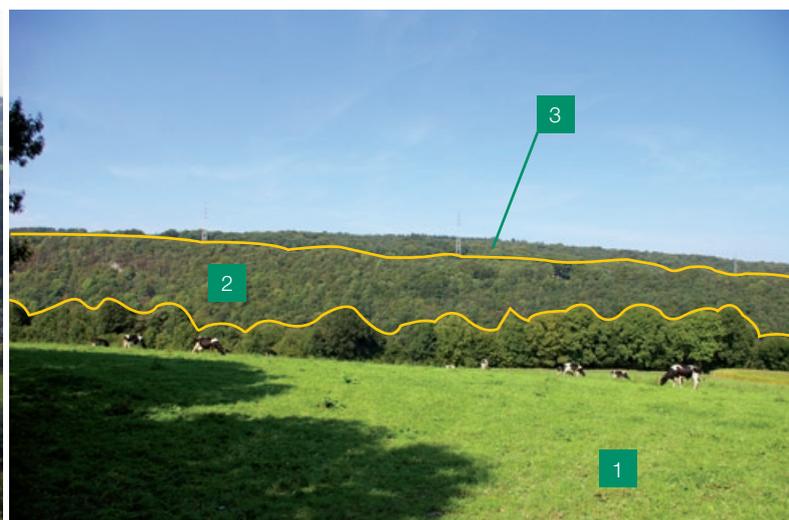
Les vallées constituent des axes de transports privilégiés. Dans ce tronçon de la vallée de l'Ourthe (photo du haut) se côtoient : la route de Tilff (1), dissimulée par la glissière en béton la séparant de la ligne de chemin de fer Liège – Jemelle (2) et l'ancien chemin de halage du canal de l'Ourthe (3) reconverti en RAVeL. Sur la rive opposée, masquée par la végétation, passe l'autoroute E25 (4). Cette dernière traverse la vallée de l'Ambève à Remouchamps (5) où elle entame son ascension vers l'Ardenne le long du versant boisé de la rivière (6) (Colonster, Stockeu).



L'habitat se localise principalement en fond de vallée, souvent à la faveur d'un élargissement de la plaine alluviale. Les extensions plus récentes ont parfois conquis le bas du versant. Sur cette photo, les arbres des versants masquent une partie du cours d'eau, ce qui rappelle l'importance de l'entretien de la végétation pour le maintien d'ouvertures visuelles depuis les points de vue (Esneux).



S'ils ne sont pas urbanisés ou s'ils sont inondables, les fonds de vallée plus larges sont le domaine privilégié des pâturages (Dieupart).



Les replats de haut de versant sont également propices aux herbages (1). Le massif boisé au moyen-plan (2) s'appuie sur la Roche-aux-Faucons. A l'arrière-plan se distinguent déjà les boisements (3) de l'aire de Neupré.



1



2

De nombreux bâtiments historiques confèrent aux aires un attrait touristique, comme par exemple le château de Modave, Patrimoine exceptionnel de Wallonie (1).

A Remouchamps, le tourisme a induit la présence d'infrastructures Horeca, comme ici à proximité de la grotte (2). Les berges des rivières sont aussi des sites de camping (3).



3

Dans ces vallées, les carrières ont un grand impact paysager (ci-contre à droite). Le versant dénudé et le front d'exploitation renforcent l'aspect visuel abrupt. Associés aux carrières de calcaire, les fours à chaux (ci-contre en bas) sont désormais des éléments du patrimoine historique industriel des aires, même s'ils pourraient être mieux mis en valeur (Oneux, Esneux).





Vallée du Hoyoux



Source : collection privée.

La partie aval de l'aire a conservé son caractère industriel ancien par la présence de tôleries. En un siècle, l'industrie a empiété sur le bâti ouvrier proche. Seule l'église de style néogothique (1908-1910), témoin du paternalisme de l'époque, a été conservée au milieu des bâtiments industriels, donnant une allure cocasse au paysage. La route a été déplacée et longe désormais le versant. En aval, l'ancien site des papeteries Godin était en cours de réhabilitation (démolition et dépollution du sol) au moment de la prise de vue (ci-contre). La tour du filtre à eau (sur la droite), bien visible depuis la démolition des bâtiments, a été conservée, mais reste actuellement sans projet de valorisation.



Le hameau de Petit-Modave fut détruit au début du 20^e siècle dans le but de protéger les captages d'eau. Le Hoyoux y a été canalisé et son fond a été bétonné dans le même souci de protection. La maison est l'un des bâtiments de la société de captage.



Les petites cascades formées par l'accumulation des travertins sont une particularité du Hoyoux. La végétation des rives ferme le paysage, les rendant peu visibles en période de végétation.



Vallée de la Basse Ourthe



Les dénivelées atteignent parfois plus de cent mètres comme ici, du haut de la Roche aux Faucons, qui domine le méandre de l'Ourthe à Fêchereux (Patrimoine exceptionnel de Wallonie). Sur la rive occupée par des pâturages, plusieurs niveaux de terrasses* sont bien visibles, soulignant l'encaissement progressif de la rivière au cours du temps. Au sommet du méandre, Ham constitue un ensemble architectural bien homogène, tout en calcaire et classé en 1991.



Ce sas d'écluse, la maison éclusière et ce tronçon de canal sont des vestiges du Canal de l'Ourthe. La maison éclusière d'origine (partie centrale à trois travées) a été agrandie par deux annexes et transformée en habitation privée (Chanxhe).



Ces villas bourgeoises au style architectural typique, bâties le long de la rivière, sont des témoins du tourisme de villégiature pratiqué par la bourgeoisie liégeoise au 19^e siècle (Esneux).



Vallée de la Basse Amblève



Le versant exposé au nord est moins pentu, ce qui a permis l'installation de petits noyaux d'habitats et de pâturages. Ces noyaux se sont fortement étoffés d'habitations récentes (Kin vu depuis la Hé des Gattes).



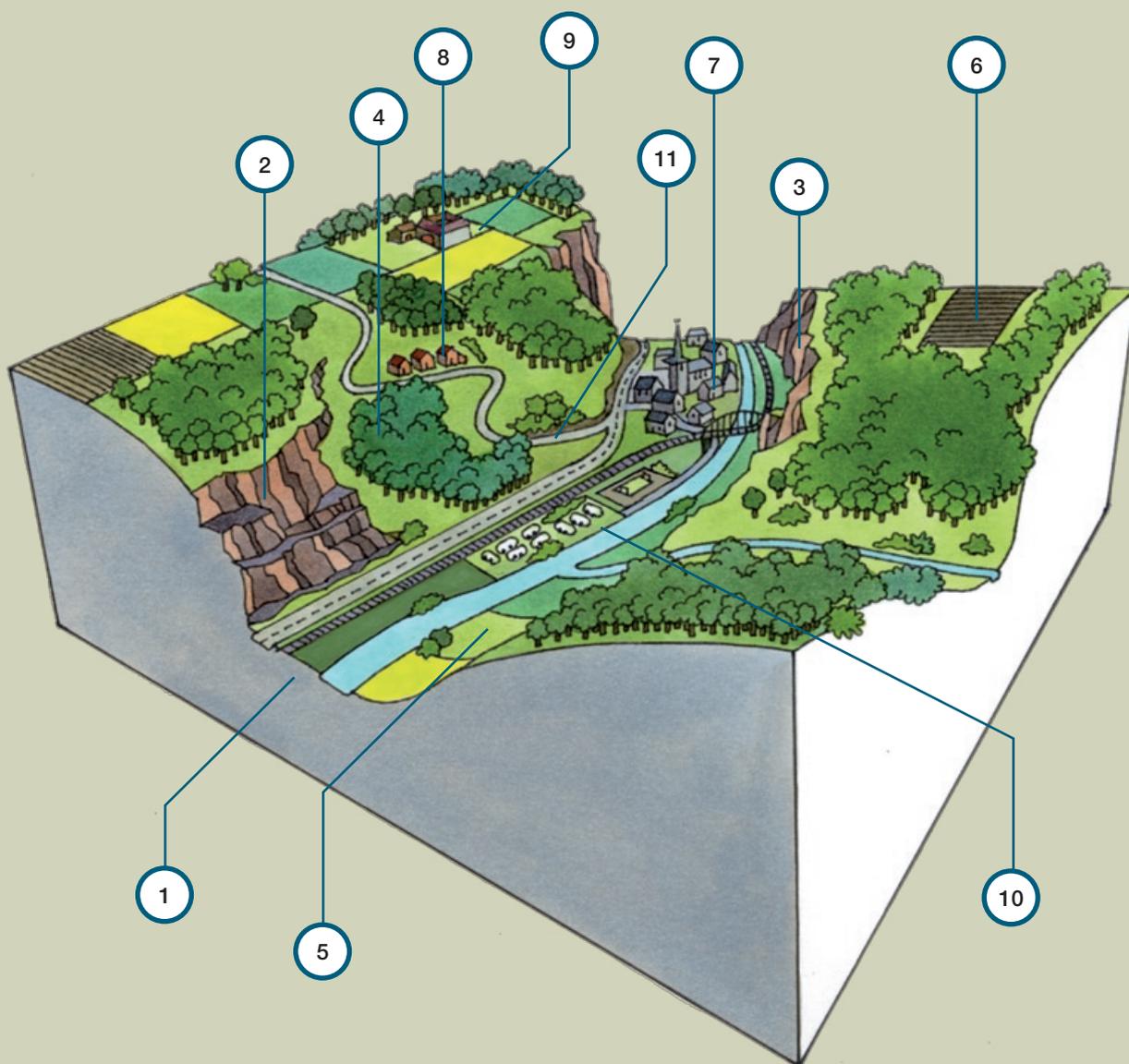
Aywaille est le bourg principal de l'aire. Il s'est développé dans la plaine alluviale de l'Amblève, principalement sur la rive gauche plus large (à droite sur la photo de gauche). Les extensions contemporaines suivent l'axe de la vallée ou sont étalées sur le versant, en longeant la route vers Bastogne. Sur la photo de droite, la cité des Crétalles (construite par « la Petite Propriété terrienne » à la fin des années 1970) dénote par le choix d'une teinte rouge brique peu présente dans l'habitat ancien. En contrebas, l'internat de l'Athénée marque aussi le paysage par sa hauteur et son volume. Par contre, son ton clair correspond mieux aux teintes locales.

Les dimensions du viaduc de Remouchamps (près d'un kilomètre de longueur et jusqu'à nonante mètres de hauteur) attestent de l'encaissement de l'Amblève. Depuis Remouchamps, il domine le paysage de la vallée, contrastant avec le viaduc du chemin de fer, aux dimensions plus modestes.



Vallées

1. Fond de vallée étroit, permettant parfois uniquement le passage d'une route et d'une ligne de chemin de fer.
2. Versants abrupts exploités comme carrières de grès ou de calcaire.
3. Affleurements rocheux.
4. Versants abrupts boisés, principalement par des feuillus.
5. Prairies en fond de vallée, parfois en haut de versant.
6. Rares labours, situés sur le plateau.
7. Petit village ou bourg dans un élargissement du fond de vallée.
8. Constructions récentes implantées sur les hauteurs, dominant la vallée.
9. Fermes isolées implantées au centre de leur pâturage, généralement sur les replats.
10. Infrastructures de loisirs localisées dans la plaine alluviale (campings, terrains de sport...).
11. Route en lacet, témoignant du caractère abrupt des versants et permettant de rejoindre le plateau.



Enjeux

- Le patrimoine industriel typique de la partie aval de la Vallée du Hoyoux est peu valorisé. L'activité industrielle a laissé des friches partiellement en cours de réhabilitation. La disparition des dernières industries sidérurgiques de la vallée laisserait de nouvelles friches qu'il faudrait réaffecter/réaménager.
- L'activité touristique (Ourthe et Amblève) se marque notamment par la présence de campings en fond de vallée dont l'impact paysager est important. Certains de ces campings sont devenus de l'habitat permanent concerné par un plan d'action pluriannuel de relogement. Ces sites seront à réaménager.

Objectifs paysagers

1. Mettre en valeur le patrimoine industriel des vallées et inciter à sa découverte, dans l'optique de diminuer la perception souvent négative de ces sites.	PROTECTION- GESTION
2. Intégrer certains éléments du patrimoine industriel ancien sur les sites en cours de réhabilitation dans la composition des nouvelles implantations industrielles (Hoyoux).	AMÉNAGEMENT
3. Accompagner le plan « Habitat Permanent » d'une politique de réhabilitation paysagère des plaines alluviales (Ourthe et Amblève).	GESTION

Pistes d'action

- Privilégier des projets de réaffectation de sites industriels préservant certains éléments du patrimoine (comme le site des papeteries Godin le long du Hoyoux, pour lequel la tour du filtre à eau pourrait faire l'objet d'un projet de mise en valeur).
- Organiser des circuits pédagogiques pour sensibiliser à l'intérêt de ces sites.
- Réfléchir aux opportunités et aux intérêts de garder les caractéristiques propres du site industriel lors de sa reconversion.
- Réfléchir à l'opportunité paysagère de réaffecter les anciens campings.
- Définir une stratégie de gestion du paysage des plaines alluviales.